INFOS MUNICIPALES

« La petite Gazette »

n° 70

décembre 2023

Document disponible en mairie, sur notre site : www.mairie-ileauxmoines.fr –
Abonnement : bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr

LES CÉLÉBRATIONS DE FIN D'ANNÉE

Les illuminations ont été lancées vendredi soir 8 décembre à l'occasion d'un rendez-vous sur la place. Les employés communaux ont largement œuvré pour donner un air de fête à la commune. Qu'ils soient remerciés de leur travail d'entretien général, de leur imagination pour offrir au Père Noël un asile de passage dans sa tournée de distribution. La commune a aussi fait installer les guirlandes (led) achetées l'an dernier.
Le spectacle de rue offert par le Comité des Fêtes a ébahi petits et grands par ses jeux de lumière… Le pot de vin chaud a permis à tout un chacun de poursuivre ce moment convivial d'entrée dans la période des fêtes. Grand merci une nouvelle fois à tous ceux qui donnent de leur temps pour que vivent ces moments exceptionnels.
Une erreur dans la commande des sapins de Noël s'est traduite par une diminution de leur taille… mais est-ce si dommage ?
La distribution du Père-Noël aux enfants domiciliés sur la commune (jusqu'à la classe de 6ème comprise) aura lieu le mardi 19 à 18 h.
Un enclos provisoire de récupération des sapins sera installé cette année encore, dans le virage du Rinville du 30 décembre au vendredi 26 janvier.

L'OFFRE DE SANTÉ SUR L'ÎLE

Nous avions conscience de disposer d'une offre sanitaire privilégiée au vu de notre population permanente de 638 habitants : médecin, pharmacien, infirmiers, kinésithérapeute et ostéopathe… Le Docteur Hochard cesse son activité en cette fin décembre. À ce jour, nous n'avons pas de candidat à la reprise de son activité et nous entrons dans une période beaucoup moins confortable. La municipalité continue à plaider pour l'installation, d'un praticien permanent, rendue possible par le soutien financier du régime des astreintes. Celles-ci accordées contre la contrainte de la présence permanente sur l'île ne correspondent plus tout à fait à l'aspiration des médecins d'aujourd'hui. L'assurance maladie facilite aussi grandement l'installation de nouveaux professionnels en l'accompagnant d'une prime significative.
Pour faciliter l'exercice de celle ou celui, ou de ceux qui interviendront le Conseil municipal a décidé d'acheter l'équipement du cabinet propriété de la commune mais aussi le véhicule de madame Hochard.
L'ARS crée, comme sur l'Île d'Arz une astreinte appliquée aux infirmiers susceptibles d'être sollicités hors de leurs heures d'activité.
Pour les urgences, nous devrons avoir recours au médecin régulateur du 15 qui déclenchera les réponses appropriées à nos demandes.
Il nous semble que le législateur aura aussi à apporter une souplesse dans la possibilité pour des médecins déjà installés sur le continent d'œuvrer sur les îles sans la contrainte de l'ouverture d'un cabinet secondaire. Affaire à suivre.
L'offre de santé est un tout et chacun des acteurs sont interdépendants. La problématique est entièrement partagée par tous les élus des îles du Ponant qui élaborent le deuxième contrat local de santé que nous signerons au printemps prochain.

CONSOMMONS L'ÉNERGIE AVEC VIGILANCE

Les vacances de fin d'année arrivent à grands pas, certaines maisons vont être réouvertes après quelques semaines d'humidité et de froid. Les murs en gardent trace. La tentation est grande de vouloir rattraper en quelques heures la température du logement principal… Pour cela beaucoup de maisons ne disposent que d'une installation de chauffage électrique aux radiateurs énergivores. Si vous disposez d'outils domotiques, allumez les vôtres en douceur quelques jours avant… ou sollicitez un voisin pour qu'il le fasse pour vous. La mise à la température qui vous convient en sera tellement plus aisée et peut-être même moins onéreuse… En tous les cas cela facilitera la sollicitation de vos appareils électroménagers dont la voracité peut déséquilibrer la consommation de tous…
Des fêtes chaleureuses peuvent s'accommoder d'une consommation d'énergie maîtrisée.

L'ATTENTION AUX AÎNÉS

Chaque année, le Comité d'Action Sociale de la commune a l'habitude de regrouper les Îlois de plus de 75 ans pour un moment de convivialité autour d'un repas partagé. La tradition n'a été interrompue qu'à l'occasion de la pandémie du COVID. Cependant, aujourd'hui, nous ne disposons plus d'établissement ayant la capacité de servir un repas pour quatre-vingts à quatre-vingt- dix personnes, aussi a-t-il été décidé d'offrir un panier garni à tous les Îlois permanents âgés de plus de 75 ans. Il a été retiré vendredi 15 décembre en salle annexe de la mairie.

LA BATTUE AUX SANGLIERS

Les propriétaires de terrains visités par les sangliers présents sur l'île n'ont pu que déplorer leurs incursions! Les sites n'ont que rarement bénéficié d'un seul passage. Les animaux ont labouré à la recherche de nourriture. L'invasion par ces animaux n'est pas l'apanage de l'île, et les journaux rapportent les dégâts jusqu'aux abords des villes et villages.
Nous avons sollicité l'organisation d'une battue administrative. Elle a été autorisée par arrêté préfectoral. Sous l'autorité d'un lieutenant de louveterie elle a eu lieu ce jeudi 7 décembre. Malheureusement, la journée a été exceptionnellement pluvieuse, empêchant les chiens de repérer les animaux. Cette opération infructueuse nous a conduits à la renouveler le 14 décembre. Cinq animaux ont été abattus dont le gros mâle. Nous espérons que, comme il y a trois ans, l'effervescence de la chasse aura créé l'effroi et conduit les animaux à fuir l'île. Avec les chasseurs, sentinelles vigilantes de l'évolution du milieu de la faune, nous demeurerons attentifs et recherchons des alternatives.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES

Le bureau ne renouvelle pas son mandat et cherche des bénévoles qui veulent s'investir. Se manifester auprès de l'actuelle présidente, Sylvaine Guichard, au 0683064234.

LES CERTIFICATS D'ADRESSAGE

Ils peuvent être retirés à la mairie. Ils sont classés par rues et nous en avons quelques mille deux cents. Si vous souhaitez le recevoir par email, faites-en la demande à l'adresse suivante : mairie@mairie-ileauxmoines.fr.

LES DÉGÂTS DE LA TEMPÊTE

Le week-end du 28 octobre laissera des images inédites de l'île, où les effets conjugués du vent et des marées ont transformé certains secteurs en cités lacustres. Les dégâts occasionnés sont dus à la chute d'arbres, de branches, d'interruption de l'alimentation électrique (jusqu'à 9 jours) qui a empoisonné le quotidien et entraîné la perte de certains contenus de congélateurs. Nous avons aussi à déplorer l'effondrement d'une partie de la cale du Gored pour laquelle le devis de réparation s'élève à 100 000 euros. S'ajoute le mur de soutènement de la « plage des Dériveurs ».

RACCORDEMENT À LA FIBRE

Rappel du calendrier : fin de la commercialisation des abonnements « cuivre » le 31 janvier 2024. Le 31 janvier 2025, le réseau « cuivre » est définitivement arrêté. Au 30 novembre il reste 397 logements à raccorder à la fibre.

CARTE BATEAU

Les habitants permanents qui bénéficient d'une carte d'abonnement doivent passer en mairie pour actualiser leur justificatif annuel 2024.

COMMÉMORATION DU 14 AOÛT 2024

Nous avons retrouvé les familles des deux pilotes, elles ont exprimé la volonté d'être présentes en août prochain. Nous recherchons pour la famille du sous-lieutenant Cook un hébergement pour une semaine à 10 jours pour 6 à 10 personnes. Ses neveux et nièces viendraient de Grande-Bretagne, de Nouvelle-Zélande, et éventuellement du Canada. La belle-fille du lieutenant Pyrah tente aussi de pouvoir être des nôtres.
La préparation de l'anniversaire suit son cours, et nous avons d'ores et déjà commandé la réalisation de la stèle.

ENEDIS

Nous informe d'une coupure de courant le jeudi 11 janvier de 9 h 15 à 12 h, rue du Vieux Moulin, lotissement du Vieux Moulin, zone artisanale du Gréguan, rue du Prado, rue de port-Miquel, rue du Brouëlic.

INFORMATIONS NATIONALES

- **Permis de conduire** : à partir du mois de janvier 2024, l'âge requis pour passer le permis de conduire est abaissé à 17 ans. La conduite accompagnée pourra démarrer dès 15 ans.
- **Le service national universel** : le SNU a pour ambition de rassembler des jeunes de nationalité française, âgés de 15 à 17 ans, venus de tous milieux et de tous horizons afin de s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il se déroule en deux temps : un séjour de cohésion d'une durée de 12 jours, et un engagement court, dans le cadre d'une mission d'intérêt général (MIG) ou plus long, qui peut prendre plusieurs formes (Service Civique, bénévolat associatif, sapeur-pompier volontaire...). Les inscriptions se font directement sur la plate-forme: https://www.snu.gouv.fr/

ÉCHANGE DE VŒUX

Le 6 juin, nous accueillerons la flamme olympique sur l'île.
Le 14 août, nous commémorerons le 80ème anniversaire de la mort des pilotes britanniques en rade du Lério…
Et chaque jour, nous tenterons d'accueillir positivement les aléas de la vie…
Vous êtes invités à la cérémonie municipale des vœux fixée à 11 h le 13 janvier.

Bonne et heureuse année !

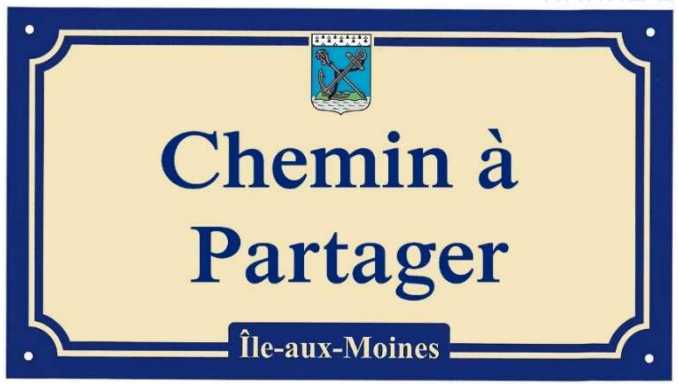

À RETENIR !

Décembre : Concours des maisons et commerces décorés. Inscriptions en mairie du 1er au 15 – Passage du jury entre le 20 et le 30.
Vendredi 22 décembre : Marchés de Noël par l'APEL
Vendredi 22 décembre : arrivée de la gazette de décembre
17 décembre : Ciné-club à 17h au Rinville
7 janvier : Ciné-club à 17h au Rinville
13 janvier : Vœux du maire à 11 h en salle du Conseil municipal